

# RAPPORT DE SUIVI DU PROCESSUS DE TURIN : MAROC (2023)



# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	3
1. INTRODUCTION.....	4
1.1 Objectif et cadre du suivi.....	4
1.2 Comparabilité et cohérence des données de suivi.....	5
2. RESULTATS DE SUIVI : MAROC .....	5
2.1 Performance de la politique et du système en 2023 : résultats globaux .....	5
2.2 Performances de la politique et du système dans des domaines spécifiques de suivi et par rapport à des résultats spécifiques.....	8
2.2.1 Domaine A. Opportunités pour l'apprentissage tout au long de la vie : accès et participation .....	8
2.2.2 Domaine B (1). Résultats de l'apprentissage tout au long de la vie : qualité et pertinence .....	10
2.2.3 Domaine B (2). Résultats de l'apprentissage tout au long de la vie : excellence et innovation .....	13
2.2.4 Domaine C. Organisation du système.....	16
2.3 Comment les politiques et les processus ont-ils bénéficié à des groupes spécifiques d'apprenants ? .....	18
2.3.1 Apprenantes femmes .....	18
2.3.2 Apprenants défavorisés.....	19
2.3.3 Les populations en situation de chômage de longue durée, économiquement inactives et au faible niveau d'éducation .....	20
2.3.4 Apprenants par pays d'origine.....	21
3. SOURCES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....	22
3.1 Liens vers des informations et des données de base .....	22
3.2 Définitions, clarifications terminologiques, limites méthodologiques .....	23
3.2.1 Définitions et clarifications terminologiques.....	23
3.2.2 Limites méthodologiques.....	23

The contents of the report are the sole responsibility of the ETF and do not necessarily reflect the views of the EU institutions.

© European Training Foundation, 2023

Reproduction is authorised, provided the source is acknowledged

## REMERCIEMENTS

Ce rapport de suivi du Processus de Turin a été préparé en collaboration avec les autorités nationales, les experts et les parties prenantes au Maroc sous la coordination de Mme Rkia El Mahmoudi, Chef de la Division de l'Évaluation et de la Communication, Département de la Formation Professionnelle, et de M. Hamid En Nouissar, Chargé de mission au Département, qui a été nommé en mars 2023 en tant que coordinateurs nationaux au Maroc pour le cycle actuel du Processus de Turin. Cette collaboration a porté sur l'instruction du questionnaire et l'organisation de l'événement de dissémination des résultats auprès des parties prenantes.

La Fondation Européenne pour la Formation (ETF) souhaite remercier les autorités nationales du Maroc, et toutes les parties prenantes nationales pour leur contribution inestimable et la fourniture d'information précises et détaillées à l'appui de suivi.

Ce rapport de suivi a été préparé par l'ETF selon une méthodologie exclusive et se base sur des données collectées, traitées et analysées par l'ETF.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Objectif et cadre du suivi

Ce rapport résume les résultats du suivi des performances du système EFP (Enseignement et Formation Professionnels) au Maroc, initié dans le cadre du Processus de Turin en 2022.<sup>1</sup> Le terme “performance” décrit la mesure dans laquelle le système EFP répond à une sélection ciblée d’obligations (engagements) nationales et internationales envers les apprenants et autres parties prenantes en faveur de l’apprentissage tout au long de la vie.

Le suivi se concentre sur la contribution du EFP initial et continu (EFPI et EFPC) sur les activités de formation des jeunes et des adultes dans tous les cadres d’apprentissage (formel et informel) menés pour améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes, leurs compétences et qualifications pour des raisons personnelles, sociales et/ou professionnelles. Le but du suivi du Processus de Turin est de fournir une base fiable pour des décisions éclairées sur l’amélioration des politiques, l’attribution des ressources, la planification des stratégies et l’analyse de suivi en soutien de l’apprentissage tout au long de la vie.

Le cadre de suivi sur lequel se fonde ce rapport, couvre trois grands domaines d’engagement en faveur des apprenants tout au long de la vie : l’accès à l’apprentissage (Domaine A), la qualité de l’apprentissage (Domaine B), et le système d’organisation (Domaine C). Ces domaines sont divisés en huit dimensions de suivi : accès et participation dans le Domaine A ; la qualité, la pertinence, l’excellence et l’innovation dans le Domaine B ; et la gestion du système/administration et ressources dans le Domaine C. Dans le cadre de ces domaines et leurs dimensions, le Processus de Turin suit un total de 30 résultats (livrables)<sup>2</sup> – la mesure dans laquelle ils sont dispensés et distribués équitablement aux différents groupes d’apprenants en fonction de leur âge, leur sexe, leur milieu socio-économique, du marché du travail et de la situation migratoire, ainsi que du cadre d’apprentissage.

Le suivi fournit des informations sous forme d’indices de performance de système (SPI) pour chacun de ces 30 résultats et groupes d’apprenants, soit un total de 82 indices par pays<sup>3</sup>. Les indices décrivent les performances du système EFP au Maroc dans des cadres d’apprentissage formels et informels pour jeunes et adultes, hommes et femmes, apprenants défavorisés, demandeurs d’emploi de longue durée, populations économiquement inactives et migrants de première génération.

Ce rapport présente une sélection de résultats clés basés sur ces indices, comme suit : performance globale par grande dimension de suivi (Section 2.1), performances par domaine spécifique et résultat de système (Sections 2.2 et sous-sections) et performance en soutien de groupes spécifiques d’apprenants (Section 2.3). Ce rapport fournit également une note moyenne internationale<sup>4</sup> pour ces résultats à des fins de référence et, le cas échéant, il présente certaines des données désagrégées utilisées pour calculer les indices de performance du système. Des liens vers l’ensemble des données

---

<sup>1</sup> Le Processus de Turin est une analyse pluriannuel d’enseignement et formation (EFP) dans les pays d’Europe de l’Est et du Sud-Est (y compris la Turquie), d’Asie centrale et de la région du Sud-Est méditerranéen, que l’ETF réalise régulièrement en partenariat avec les pays de ces régions depuis 2010.

<sup>2</sup> Plus loin dans le rapport, “résultats” et “livrables” seront utilisés de façon interchangeable.

<sup>3</sup> Dans les rares cas où les données manquent, le nombre de SPI pour un pays peut être inférieur.

<sup>4</sup> La « moyenne internationale » fait référence à la moyenne des pays participant au Processus de Turin. Au moment de la préparation de ce rapport de suivi, la collecte des données probantes pour certains pays était encore en cours. Au fur et à mesure que d’autres pays complètent l’exercice de suivi, les moyennes internationales indiquées dans ce rapport pourraient changer.

pour le Maroc et vers le cadre et la méthodologie de suivi du Processus de Turin sont disponibles dans la troisième et dernière partie de ce document.

## 1.2 Comparabilité et cohérence des données de suivi

Les données probantes pour ce rapport de suivi ont été collectées et analysées en plusieurs étapes entre septembre 2022 et mars 2023. Après un premier cycle de collecte d'indices comparables au niveau international pour chacun des 30 résultats couverts dans le cadre du suivi, ETF a compilé un questionnaire supplémentaire pour les autorités nationales et parties prenantes au Maroc afin de recueillir des informations sur les résultats et les groupes d'apprenants, pour lesquels ce type d'indicateurs étaient manquants. Les réponses au questionnaire ont été quantifiées et intégrées au reste des données de suivi dans un référentiel de preuves mixtes, qui a ensuite été utilisé pour calculer les indices de performance du système présentés dans ce rapport.

En plus des messages sur les performances du système, le suivi fournit également des informations sur la comparabilité internationale des résultats pour chaque pays, la mesure dans laquelle ces résultats peuvent être biaisés et le degré d'autocritique d'un pays lorsqu'il rend compte de sa politique et performances du système à des fins de suivi externe. Cela est possible car la méthodologie de suivi prévoit la tenue de registres précis sur la disponibilité, l'origine et le type de preuves utilisées pour calculer les 82 indices de performance et les résultats correspondants pour chaque pays, y compris le Maroc.

Les résultats de suivi du Maroc sont en moyenne plus comparables que ceux des autres pays. Cependant, ils sont également un peu plus sensibles aux biais. Le Maroc a également tendance à auto-évaluer de manière plus positive les performances de son système d'EFP.

## 2. RESULTATS DE SUIVI : MAROC

### 2.1 Performance de la politique et du système en 2023 : résultats globaux

Le suivi du Processus de Turin s'appuie sur plusieurs (et souvent disparates) sources d'informations et de données. Pour faciliter une communication rapide, efficace et ciblée des messages clés malgré la diversité des informations collectées, le rapport des résultats de suivi regroupe les preuves de manière à faciliter une rapide vision globale des performances du système, sans sacrifier trop de détails.

Les huit dimensions de suivi mentionnées dans la section précédente constituent la couche supérieure du rapport à cet égard. Elles présentent les performances du système EFP dans différents domaines, dont la sélection est alignée sur les engagements nationaux et internationaux des pays et sur les priorités de réformes et développement en matière d'apprentissage. Ces huit dimensions sont décrites comme suit :

**TABLEAU 1. DIMENSIONS DU SUIVI DES PERFORMANCES DES POLITIQUES ET DES SYSTÈMES  
PAR LE PROCESSUS DE TORINO**

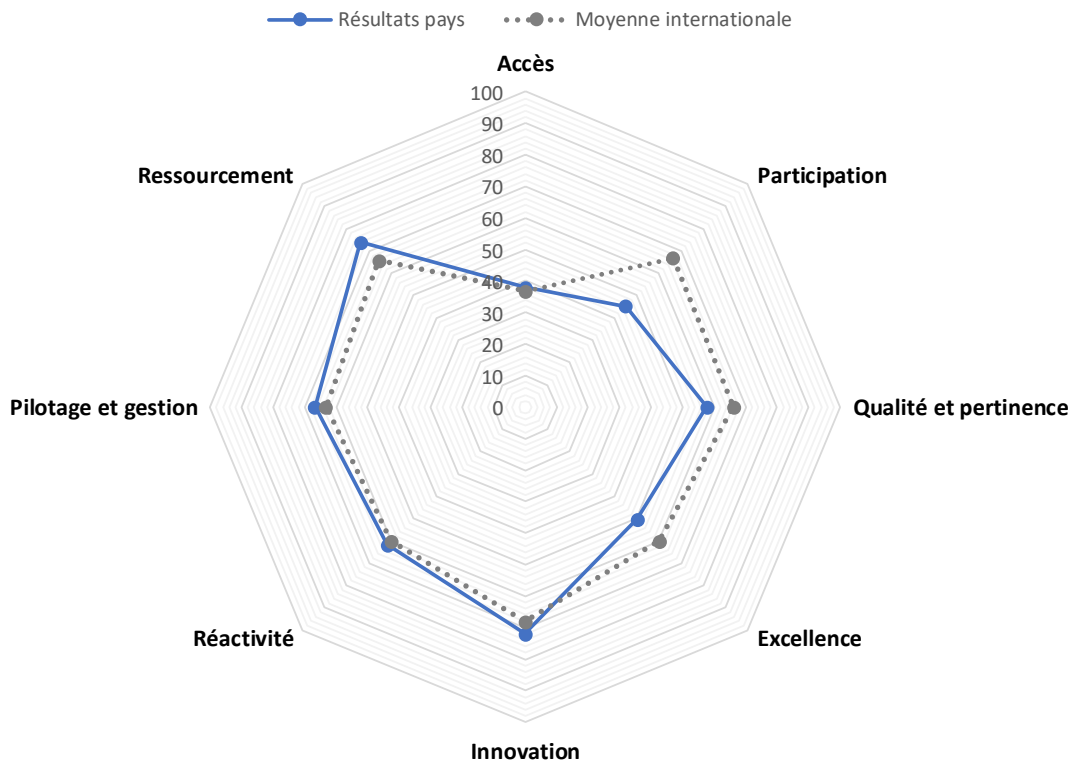
Num.	Dimension	Description
1	<b>Accès à l'apprentissage</b>	Cette dimensions reflète la mesure dans laquelle l'EFP initial, l'EFP continu et d'autres opportunités d'apprentissages pour adultes auxquelles l'EFP pourrait contribuer sont accessibles et attractives pour les apprenants, quels qu'ils soient et quelles que soient les raisons pour lesquelles ils souhaitent s'engager dans l'apprentissage.
2	<b>Participation à l'apprentissage</b>	Cette dimension saisit la probabilité que les apprenants EFP survivent et s'épanouissent dans le système d'éducation et formation professionnelle en examinant sa perméabilité verticale et horizontale, c'est-à-dire la possibilité pour les apprenants de passer d'un parcours général à une formation professionnelle et d'un apprentissage formel à un apprentissage informel, ainsi que la probabilité qu'ils terminent leur formation.
3	<b>Qualité et pertinence</b>	Cette dimensions permet de déterminer dans quelle mesure les apprenants in EFP initial et continu sont dotés de habiletés de base et compétences clés, si leur apprentissage est en rapport et est pertinent avec l'emploi et s'ils bénéficient d'une orientation professionnelle adéquate.
4	<b>Excellence</b>	Cette dimensions permet de déterminer la présence de politiques de système et mesures visant à promouvoir les pratiques de la plus haute qualité et résultats dans l'enseignement et la formation, de conception et fourniture de contenu, la gouvernance et la gestions des prestataires EFP, ainsi que l'équité et l'inclusion sociale.
5	<b>Innovation</b>	Cette dimensions reflète la presence de pratiques et priorités innovantes au niveau du système dans les zones d'accès à l'apprentissage, du soutien pour la réussite et la qualité des résultats de l'apprentissage e de la formation.
6	<b>Réactivité du système d'EFP</b>	Cette dimension permet de déterminer la mesure dans laquelle les programmes d'études destinés aux jeunes et aux adultes prennent en compte des sujets d'importance pour la durabilité, la sensibilisation au changement climatique et la numérisation, et si les systèmes d'EFP initial et continu répondent aux besoins du marché du travail, aux changements démographiques et aux développements socio-économiques.
7	<b>Pilotage et gestion</b>	Cette dimension reflète la disponibilité de données pour une prise de décision éclairée, le degré de participation de la gouvernance EFP, la présence et la transparence des dispositifs d'assurance qualité, la qualité et la capacité du personnel occupant des postes de direction et le degré d'internationalisation de l'EFP initial et continu.
8	<b>Ressourcement</b>	Cette dimensions saisit l'adéquation et l'efficacité des ressources humaines et financières dans l'EFP initial et continu ainsi que la mesure dans laquelle la base matérielle de l'apprentissage et la formation est adéquate, c'est-à-dire propice à un enseignement, une formation professionnelle et un apprentissage efficaces.

Cette section du rapport de suivi présente la performance du système au Maroc dans les huit dimensions du suivi et de la performance du système. Les résultats suggèrent qu'en termes de performance globale, les apprenants tout au long de la vie dans le pays sont susceptibles de bénéficier d'un enseignement et d'une formation très investis dans la promotion de pratiques et de résultats innovants dans divers domaines de la prestation du système EFP qui n'hésite pas à s'engager dans des solutions innovantes dans ces domaines (Figure 1). Avec un SPI de 72 points pour l'excellence, le Maroc est considérablement au-dessus de la moyenne des autres systèmes suivis par le Processus de Turin en ce qui concerne la promotion des pratiques et des priorités innovants.

Cependant, ces avantages ne semblent pas être facilement accessibles à tous les apprenants de la même manière. Le Maroc obtient des résultats plus élevés pour ce qui concerne l'accès et l'attractivité en comparaison nationale, mais au niveau national, par rapport à d'autres dimensions de

la performance du système, l'EFP initial et l'EFP continu sont moins performants (SPI de 38). Les apprenants qui parviennent néanmoins à participer à une opportunité d'apprentissage à travers le l'EFP ne sont pas assurés d'y participer avec succès, car l'achèvement de leur apprentissage et surtout la transition vers une autre opportunité d'apprentissage peuvent poser un défi. En fait, la participation à l'apprentissage est le domaine le plus faible de la performance du système, par rapport à d'autres domaines faisant l'objet du suivi et surtout en comparaison internationale où le SPI du Maroc (45 points) est inférieur à celui d'autres pays de l'échantillon (67 points) (Figure 1). Les raisons de ces résultats sont examinées à la Section 2.2.1.

**FIGURE 1. INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTEME PAR DIMENSION DE SUIVI, MAROC ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023).**



(Plage d'indices théorique<sup>5</sup> : performance min/faible=0, performance max/haute=100)

Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

Il est intéressant de noter que, malgré des résultats parfois inégaux dans les différentes dimensions de suivi, le pilotage, la gestion et les ressources des sous-systèmes de l'EPF initial et continu sont considérés parmi les domaines les plus performants de l'EPF dans le pays. L'adéquation et l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des ressources humaines et financières constituent le meilleur domaine de performance avec un SPI de 74, au moins selon l'interprétation officielle. Ce chiffre est élevé en comparaison internationale et pourrait mériter une étude plus approfondie, car les perceptions des praticiens du système EFP semblent différer, indiquant que les pénuries de personnel et de matériel

<sup>5</sup> Le processus de Turin fait une distinction entre la plage d'indices théorique et la plage d'indices utilisée à des fins de reporting. À des fins de reporting, les rares cas de valeurs extrêmes à l'extrémité inférieure (SPI < 10) et à l'extrémité supérieure (SPI > 90) de l'échelle de l'indice sont tronqués aux déciles supérieur (10) et inférieur (90). Cela signifie que le reporting ne discrimine pas les valeurs SPI inférieures à 10 et supérieures à 90.

sont des facteurs qui empêchent leur capacité à assurer l'enseignement<sup>6</sup>. Sans impliquer de lien de causalité, cela correspond au score de performance plus faible du Maroc en ce qui concerne la capacité de son système EFP à fournir habiletés et compétences de pertinence et qualité suffisantes. L'indice SPI du Maroc dans cette dimensions de performance est de 58, ce qui est inférieur à la moyenne internationale de 66.

Les prochaines sections de ce rapport approfondissent les données de suivi pour le Maroc afin d'expliquer ces résultats de suivi en présentant des informations plus précises sur la performance du système EFP dans des domaines spécifiques de la politique et de la fourniture du système.

## **2.2 Performances de la politique et du système dans des domaines spécifiques de suivi et par rapport à des résultats spécifiques**

La performance de l'EFP au Maroc dans les huit dimensions de suivi présentés ci-dessus est déterminée par 30 politiques et résultats de système. C'est à travers ces résultats que les sous-systèmes EFP, initial et continu, travaillent afin de répondre aux besoins et aux attentes des parties prenantes, en particulier des apprenants jeunes et adultes. Cette section du suivi présente les résultats des performances du système au niveau de ces résultats.

Pour faciliter la lecture et la navigation dans le contenu, la section regroupe la présentation des 30 résultats selon les trois principaux domaines d'engagement envers les apprenants, qui ont été présentés dans la première section de ce rapport : accès à l'apprentissage (Domaine A), qualité de l'apprentissage (Domaine B), et organisation du système (Domaine C). Les rapports du domaine B, vue le grand nombre de résultats, sont divisés en B (1) e B (2).

### **2.2.1 Domaine A. Opportunités pour l'apprentissage tout au long de la vie : accès et participation**

Dans le domaine A (Accès et participation aux opportunités d'apprentissage tout au long de la vie), le Processus de Turin suit les deux premières dimensions présentées dans la Sections 2.1 – accès/attractivité et participation, avec un total de six résultats de système. Ces résultats comprennent l'accès à l'EFP initial et continu et d'autres possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, la perméabilité verticale et horizontale du système EFP, ainsi que les perspectives des apprenants en EFP initial et continu d'obtenir un diplôme et, les cas échéants, de progresser vers des niveaux successifs d'éducation et de formation. Les résultats inclus dans le domaine A sont définis comme suit :

---

<sup>6</sup> Source : Base de données ETF KIESE et base de données OECD PISA 2018.



**TABLEAU 2. RÉSULTATS DES POLITIQUES ET DU SYSTÈME INCLUS DANS LE DOMAINE DE SUIVI A : ACCÈS ET PARTICIPATION**

Code	Résultat	Description
A.1.1	<b>Accès et attractivité: EFP initial</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure l'EFP initial est un choix éducatif attrayant par rapport à d'autres possibilités d'apprentissage et si ce choix est accessible à divers groupes cibles d'apprenants.
A.1.2	<b>Accès et attractivité: EFP continu</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure le VET continu représente un choix attrayant par rapport à d'autres possibilités de développement des compétences, et si ce choix est accessible à différents groupes cibles.
A.1.3	<b>Accès à d'autres opportunités pour l'apprentissage tout au long de la vie</b>	Ce résultat englobe l'accès à d'autres possibilités d'apprentissage tout au long de la vie non couvertes par les résultats A.1.1 et A.1.2 et l'EFP, telles que les politiques actives du marché du travail (ALMPs).
A.2.1	<b>Voies flexibles: perméabilité verticale</b>	Ce résultat saisit la perméabilité verticale du système d'éducation et de formation vis-à-vis initial et EFP en continu, entendu comme possibilité de transition entre les pistes d'éducation et formation (générale et professionnelle).
A.2.2	<b>Voies flexibles: perméabilité horizontale</b>	Ce résultat saisit la perméabilité horizontale du système d'éducation et de formation par rapport à l'EFP initial et continu, comprise comme la possibilité de transition entre des voies parallèles d'éducation et de formation (générale et professionnelle), et entre des contextes d'apprentissage formels et informels.
A.2.3	<b>Progression et obtention de diplôme des apprenants</b>	Ce résultat saisit la perméabilité horizontale du système d'éducation et de formation vis-à-vis initial et EFP continu, entendue comme la possibilité de transition entre des voies parallèles d'éducation et de formation (générale et professionnelle) et entre des contextes d'apprentissage formels et non-formels.

La section précédente de ce rapport a montré que l'accès et la participation constituent un domaine de performance plutôt faible pour le système EFP au Maroc. Un examen des performances par segment spécifique révèle que ce constat n'est que partiellement vrai car il masque une grande disparité dans l'accès à l'apprentissage entre les sous-systèmes EFP initial et continu. L'accès aux programmes EFP initiaux et l'attraction de ces programmes (Résultats A.1.1) sont généralement considérés satisfaisants. Il s'agit d'un domaine dans lequel l'EFP au Maroc excelle largement en comparaison internationale, peut-être parce que l'EFP initial est un choix attrayant et compétitif (seule la moitié des candidats à un programme d'EFP initial sont acceptés) et parce que l'offre EFP initiale est pertinente et diversifiée (figure 2).<sup>7</sup>

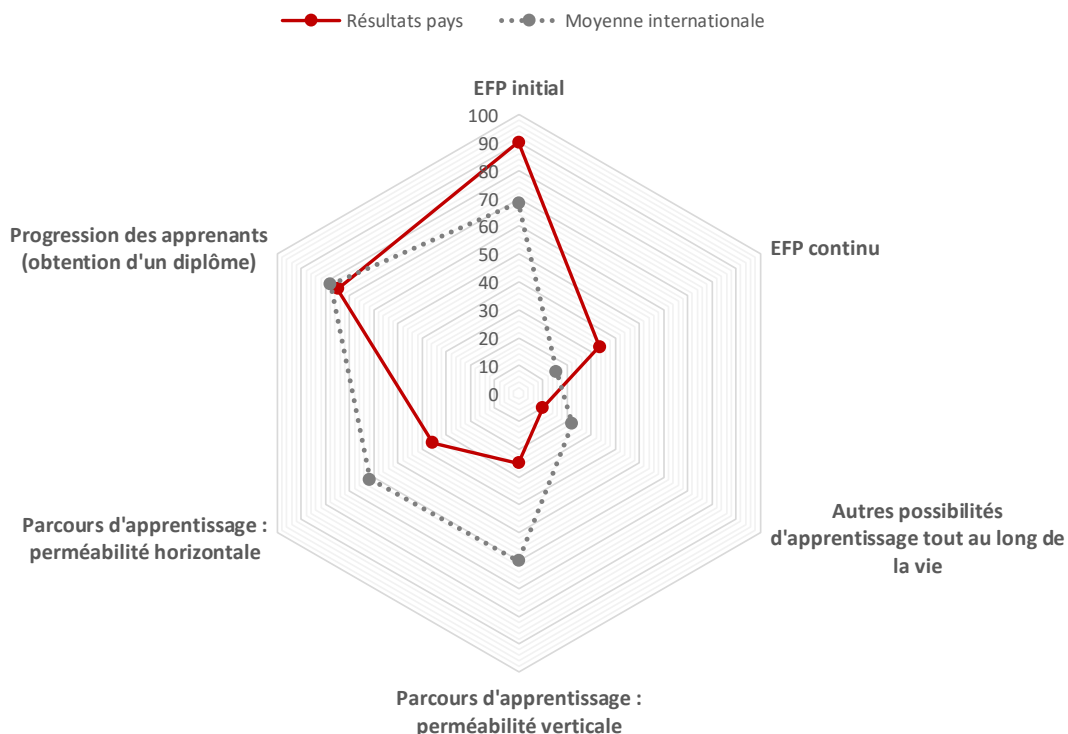
En même temps, l'accès aux programmes EFP continus (Résultat A.1.2), tels que les formations qualifiantes pour les demandeurs d'emploi et l'alphabétisation pour le grand public, reste beaucoup plus faible en termes de performance du système (SPI de 34), bien que ces formations soient généralement accessibles aux apprenants sans coûts supplémentaires<sup>8</sup>. Bien que le score du Maroc dans cette dimension soit encore beaucoup plus élevé que celui des autres pays, qui se situent en moyenne à un SPI de 20, ces résultats indiquent que l'accès à l'EFP continu et son attractivité peuvent constituer un défi commun pour tout le monde. C'est également le cas de la performance du système en matière d'accès à d'autres opportunités d'apprentissage pour les adultes, telle que celles créées par les politiques actives sur le marché du travail (Résultat A.1.3)<sup>9</sup>, où le Maroc, ainsi que d'autres pays de l'échantillon, présentent des performances plutôt faibles par rapport à d'autres domaines d'intervention de leurs systèmes respectifs.

<sup>7</sup> Source : Maroc 2023 Questionnaire national d'auto-évaluation du Processus de Turin.

<sup>8</sup> Ibid

<sup>9</sup> Il s'agit de toutes les possibilités d'apprentissage formel et non-formel pour les jeunes et pour les adultes.

**FIGURE 2. PROMOUVOIR L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION AUX OPPORTUNITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE – INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTÈME, MAROC ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)**



(Plage d'indices théorique : performance min/faible=0, performance max/haute=100)

Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

Un autre groupe de facteurs qui influencent la performance du système au Maroc dans ce premier domaine de suivi, en particulier la participation à l'apprentissage, comprend la perméabilité limitée entre les parcours d'apprentissage (général et professionnel), comme le montrent les conclusions pour les Résultats A.2.1 et A.2.2 dans la Figure 2. Les performances du système en matière de support des diplômés EFP qui souhaitent poursuivre leurs études au niveau suivant dans l'éducation générale sont assez faibles (SPI de 25 comparés à un SPI de 60 au niveau international), principalement parce que le système est conçu de manière à limiter les possibilités d'une telle transition en premier lieu. Une transition horizontale d'un parcours EFP vers un parcours d'éducation générale est encore plus improbable et difficile, comme l'atteste un résultat SPI de 36 contre un SPI de 62 pour les autres pays, en moyenne. Les données suggèrent que, contrairement à d'autres pays, pour la plupart des apprenants EFP initial au Maroc, l'EFP représente un choix rigide et sans issue en termes de perspective de carrière éducative.

### 2.2.2 Domaine B (1). Résultats de l'apprentissage tout au long de la vie : qualité et pertinence

Dans la première partie du domaine B (qualité et pertinence des résultats de l'apprentissage tout au long de la vie), le Processus de Turin suit deux dimensions parmi celles présentées dans la Section 2.1, à savoir la qualité/pertinence et la réactivité de l'EFP, avec un total de huit résultats politiques et de système. Ces résultats couvrent la qualité de l'apprentissage des jeunes et des adultes dans l'EFP en termes d'aptitudes et compétence clés, l'exposition des apprenants de l'EFP au monde du travail, l'employabilité des diplômés de l'EFP initial et continu, la disponibilité d'une orientation professionnelle

pour eux, ainsi que la pertinence du contenu de l'apprentissage de l'EFP. En ce qui concerne la pertinence, le suivi saisit la réactivité de l'offre des programmes EFP par rapport aux évolutions démographiques, socio-économiques et du marché du travail, ainsi que l'inclusion dans les programmes EFP de thèmes relatifs à la transition verte et numérique. Les résultats inclus dans le domaine B (1) sont définis comme suit :

**TABLEAU 3. RÉSULTATS DES POLITIQUES ET DU SYSTÈME INCLUS DANS LE DOMAINE DE SUIVI B (1) : QUALITÉ ET PERTINENCE**

Code	Résultat	Description
B.1.1	<b>Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie, qualité des résultats de l'apprentissage</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure le système d'éducation et de formation parvient à fournir les aptitudes et les compétences clés aux apprenants de l'enseignement formel (y compris l'EFP initial), comme indiqué par des enquêtes internationales régulières et les évaluations internationales.
B.1.2	<b>Aptitudes et compétences chez les adultes</b>	Ce résultat décrit la mesure dans laquelle les adultes en âge de travailler possèdent des aptitudes de base et des compétences clés, comme indiqué dans des enquêtes internationales régulières.
B.1.3	<b>Liens entre l'apprentissage et le monde du travail</b>	Ce résultat reflète la pertinence pragmatique des programmes EFP initial et continu sous l'angle de la participation à l'apprentissage pour le travail (WBL) et la part des programmes dont les résultats/objectifs comprennent une composante WBL.
B.1.4	<b>Employabilité des apprenants</b>	Ce résultat fait référence à la pertinence des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie sur le marché du travail, telle qu'elle ressort des résultats sur le marché du travail des diplômés EFP initial, EFP continu et d'autres formes d'apprentissage tout au long de la vie avec une composante EFP.
B.1.5	<b>Opportunités d'orientation professionnelle</b>	Ce résultat essaie de saisir la disponibilité en temps utile d'informations actualisées sur les professions et les programmes d'enseignement, informations qui permettent aux apprenants EFP potentiels et actuels de prendre des décisions éclairées concernant leur parcours éducatif et professionnel.
B.4.1	<b>Pertinence du contenu de l'apprentissage: transition écologique</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure les programmes d'études destinés aux jeunes et aux adultes abordent des thèmes importants pour la durabilité et la sensibilisation au changement climatique, y compris les "compétences vertes" pour des économies durables.
B.4.2	<b>Pertinence du contenu de l'apprentissage: transition numérique</b>	Ce résultat évalue la mesure dans laquelle les programmes d'études destinés aux jeunes et aux adultes intègrent des thèmes relatifs à la numérisation et à la mesure dans laquelle les apprenants acquièrent des compétences numériques de base en conséquence.
B.4.3	<b>Réactivité de l'offre de programmes</b>	Ce résultat reflète le degré et la rapidité de la réactivité des systèmes EFP initial et continu aux besoins du marché du travail et à d'autres changements concernant la démographie et les développements socio-économiques.

Le Maroc a donné la priorité à l'inclusion des compétences non techniques dans les programmes de formation EFP<sup>10</sup> mais les données de suivi montrent qu'avec un score SPI de 25 pour la qualité des résultats d'apprentissage au moment de ce cycle de suivi, le pays était encore en train de rattraper son retard par rapport à d'autres pays en ce qui concerne l'offre des compétences de base et de compétences clés de bonne qualité aux jeunes étudiants EFP (Figure 3). Ceci est conforme aux résultats des principales évaluations telles que le Programme pour l'Évaluation des étudiants internationale (PISA) de l'OCDE, qui montrent que les compétences de base des élèves de l'enseignement général et EFP au Maroc en lecture, mathématiques

Les adultes et les apprenants adultes au Maroc semblent en revanche disposer dans une plus large mesure que leurs pairs dans d'autres pays des aptitudes et des compétences de base communément considérées comme essentielles pour prospérer dans des sociétés riches en informations, c'est-à-dire l'informatique et l'alphabétisation. Le score de performance du système pour la qualité de l'apprentissage des adultes au Maroc (résultat B.1.2) est de 70 points, ce qui est supérieur à la moyenne internationale SPI de 65 (Figure 3). Les données internationales utilisées pour le calcul de ce résultat

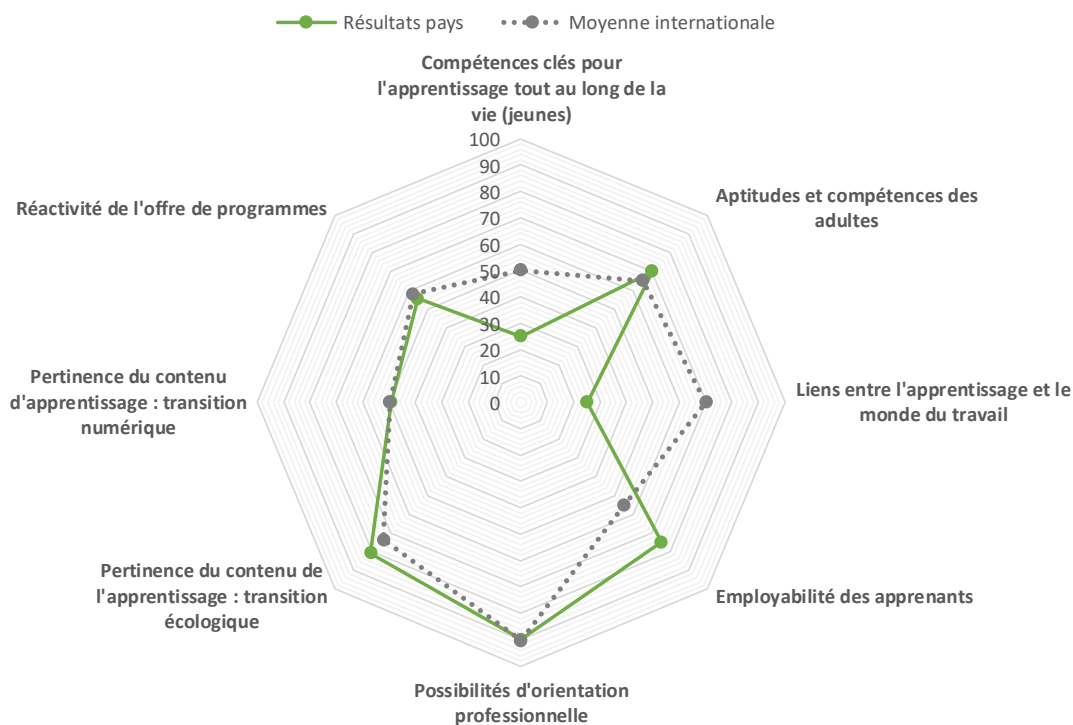
<sup>10</sup>Source : Maroc 2023 Questionnaire national d'auto-évaluation du Processus de Turin.

datent de 2018 et montrent que le taux d'alphabétisation des adultes s'est amélioré ces dernières années et globalement est plus élevé pour les hommes (82%) par rapport aux femmes (60%).<sup>11</sup>

Malgré la qualité moins que souhaitable des résultats de l'apprentissage et de la formation des jeunes dans l'EFP, l'employabilité des diplômés de l'EFP au Maroc est élevée (Résultat B.1.4, SPI de 75), bien au-dessus de la moyenne internationale du SPI de 55 pour ce résultat. A moins que cela ne soit dû à une forte demande de diplômés de l'EFP, cela témoigne de la pertinence immédiate des compétences fournies dans les programmes de formation EFP.

Il s'agit d'un résultat intéressant, étant donné que les données ne montrent qu'un faible lien direct entre les programmes EFP et le marché du travail, mesuré par la présence de composantes d'apprentissage basées sur le travail dans ces programmes ; le score SPI du Maroc (25) est bien inférieur à la moyenne internationale (70). Cela peut suggérer que l'EFP est principalement basé sur l'école et n'inclut pas beaucoup d'expérience requise sur des lieux de travail (réels). Des mesures ont été prises pour améliorer les éléments de l'apprentissage basé sur le travail, mais elles restent à un niveau global peu élevé<sup>12</sup>. Une partie de l'explication pour le degré élevé d'employabilité des diplômés pourrait être la présence d'autres liens entre l'EFP et les employeurs, qui vont au-delà du contenu et de l'offre des programmes EFP. Par ailleurs, avec un score SPI de 93, l'orientation professionnelle fournie aux apprenants semble être un service qui fonctionne plutôt bien.

**FIGURE 3. SOUTENIR LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE - INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTÈME, MAROC ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)**



<sup>11</sup>Source : base de données ETF KIESE et base de données des Indicateurs du Développement Mondial – Banque Mondiale

<sup>12</sup> Source : Maroc 2023 Questionnaire national d'auto-évaluation du Processus de Turin.

*(Plage d'indices théorique : performance min/faible=0, performance max/haute=100)*

Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

Le cadre de suivi du processus de Turin considère la pertinence du contenu de l'apprentissage également dans une perspective à plus long terme en examinant dans quelle mesure les programmes d'études prennent en compte des thèmes émergents tournés vers l'avenir, tels que les transitions numérique et écologique (résultats B.4.1 et B.4.2). Dans cette dimension de la performance, le système de l'EFP du Maroc délivre un message mitigé. Il fait mieux en considérant l'écologisation comme un thème dans les programmes (SPI de 81), et il fait moins bien en ce qui concerne la digitalisation comme un thème avec un SPI de 49 (Figure 3). Dans l'ensemble, les compétences numériques ne sont pas souvent incluses dans le programme d'enseignement professionnel (normal) au Maroc.<sup>13</sup> Accorder plus d'attention aux aptitudes écologiques et moins d'attention aux aptitudes numériques semble être conforme aux tendances observées dans d'autres pays, dont les scores SPI moyens pour les thèmes de la transition écologique et numérique dans les programmes d'enseignement et de formation professionnels sont respectivement de 74 et 50.

### 2.2.3 Domaine B (2). Résultats de l'apprentissage tout au long de la vie : excellence et innovation

Dans la deuxième partie du domaine B - Excellence et innovation en faveur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie - le processus de Turin monitore deux dimensions de performance - l'excellence et l'innovation - qui englobent un total de huit résultats pour le système. Ces résultats comprennent l'excellence en matière de pédagogie, de contenu d'apprentissage, de direction et d'inclusion dans l'apprentissage, ainsi que l'innovation systémique en faveur de l'accès, de la participation, de la qualité et de la pertinence de l'apprentissage et de la formation. Les résultats inclus dans le domaine B (2) sont définis comme suit :

---

<sup>13</sup> Ibid.

**TABLEAU 4. RÉSULTATS DES POLITIQUES ET DU SYSTÈME INCLUS DANS LE DOMAINE DE SUIVI B (2) :  
EXCELLENCE ET INNOVATION**

Code	Résultat	Description
B.2.1	<b>Excellence en matière de pédagogie et de développement professionnel</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure l'excellence dans l'enseignement et la formation est une priorité politique reconnue, et dans quelle mesure sa mise en œuvre porte ses fruits dans l'ensemble du système d'éducation et de formation, y compris dans le domaine du développement professionnel des enseignants.
B.2.2	<b>Excellence dans le contenu et la mise en œuvre des programmes</b>	Ce résultat rend compte des efforts déployés pour promouvoir l'excellence dans le contenu et la mise en œuvre des programmes EFP, en mettant l'accent sur le rapprochement avec le monde du travail (c'est-à-dire par l'apprentissage basé sur le travail), sur la priorité accordée à l'écologisation des programmes et de l'enseignement, ainsi que sur la promotion de l'excellence dans l'apprentissage.
B.2.3	<b>Excellence en matière de gouvernance et de gestion des fournisseurs</b>	Ce résultat saisit les résultats des efforts visant à promouvoir l'excellence dans les domaines du financement, du leadership et de la gouvernance, ainsi que la mesure dans laquelle ces exemples sont systémiques ou pas.
B.2.4	<b>Excellence en matière d'inclusion sociale et d'équité</b>	Ce résultat saisit les résultats des efforts visant à promouvoir l'excellence dans le domaine de l'équité et de l'inclusion sociale dans l'éducation et la formation, ainsi que la mesure dans laquelle ces exemples sont systémiques ou pas.
B.3.1	<b>Innovation systémique : accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b>	Ce résultat reflète la présence de pratiques et de solutions politiques innovantes dans le domaine de l'accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
B.3.2	<b>Innovation systémique : participation et graduation</b>	Ce résultat mesure l'existence de pratiques et de solutions politiques innovantes en matière d'aide à la participation (et à l'obtention d'un diplôme) aux possibilités d'éducation et de formation tout au long de la vie, et la mesure dans laquelle elles sont systémiques (ou pas).
B.3.3	<b>Innovation systémique : qualité des résultats de l'apprentissage et de la formation</b>	Ce résultat reflète l'existence de pratiques et de solutions politiques innovantes pour améliorer la qualité de l'apprentissage et de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'aptitudes acquises par les apprenants.
B.3.4	<b>Innovation systémique : pertinence de l'apprentissage et de la formation</b>	Ce résultat rend compte de l'existence de pratiques et de solutions politiques innovantes pour améliorer l'adéquation au marché du travail des connaissances, des compétences et des aptitudes acquises par les apprenants.

Ce rapport définit l'excellence comme l'existence de politiques et de mesures à l'échelle du système visant à promouvoir des pratiques et des résultats de la plus haute qualité dans divers domaines de la politique et de la mise en œuvre du système. Le premier de ces domaines d'excellence est la pédagogie et le développement professionnel des enseignants et des formateurs (Résultat B.2.1). Comme pour les autres pays de l'échantillon, le score SPI moyen du Maroc dans ce domaine se situe dans la moyenne, à 52 points (figure 4). Les performances de ce système peuvent avoir été influencées négativement par la proportion relativement faible d'enseignants en formation des adultes ayant accès au développement professionnel <sup>14</sup>, ce qui compense la proportion par ailleurs élevée d'enseignants en EFP initial qui peuvent bénéficier et bénéficient effectivement d'un développement professionnel.

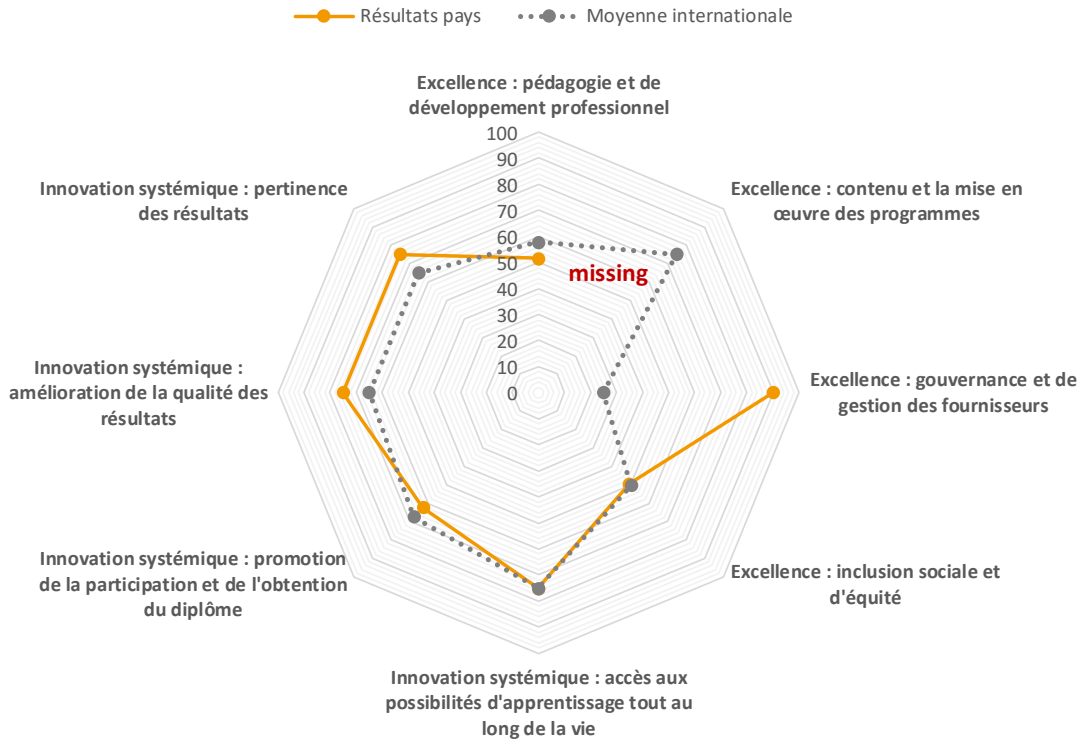
Le Maroc manque de données qui permettraient de voir comment les opportunités de développement professionnel pour les enseignants influencent la réalisation du prochain résultat visé par le suivi - l'excellence dans la mise en œuvre des programmes EFP (résultat B.2.2). En ce qui concerne la promotion de pratiques de haute qualité dans la gestion et la direction des prestataires de l'EFP (résultat B.2.3), la performance autodéclarée du Maroc est exceptionnellement élevée. Bien que le suivi ne permette pas de savoir si et, le cas échéant, comment ce score influence les performances du système EFP dans d'autres domaines, le résultat suggère que les participants à la direction et à la gestion de l'EFP sont satisfaits de la manière dont ils coopèrent dans leurs rôles respectifs au sein du système.

La promotion de l'excellence dans le soutien de l'inclusion sociale et de l'équité, en revanche, est un domaine où la performance du système est plus faible. Pour ce résultat, le score SPI du Maroc est de 49 (Figure 4) et malgré la stipulation légale de l'égalité de traitement, plusieurs des variables de

<sup>14</sup> Source : Maroc 2023 Questionnaire national d'auto-évaluation du Processus de Turin.

résultat utilisées dans le calcul du score SPI pour ce résultat indiquent une certaine disparité entre les sexes en faveur des hommes.

**FIGURE 4. EXCELLENCE ET INNOVATION POUR UN MEILLEUR APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE - INDICE DE PERFORMANCE DES SYSTEMES, MAROC ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)**



(Plage d'indices théorique : performance min/faible=0, performance max/haute=100)

Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

Le système d'EFP présente des niveaux de performance plus cohérents entre les résultats inclus dans l'"innovation systémique" qu'entre ceux examinés jusqu'à présent sous « excellence ». Le Maroc déclare avoir mobilisé avec succès des pratiques et des politiques innovantes pour améliorer l'accès aux opportunités d'apprentissage tout au long de la vie (résultat B.3.1). Les performances dans ce domaine sont similaires à celles des autres pays (SPI de 75). Le système d'EFP est encore plus performant en termes d'innovation pour la qualité (résultat B.3.3) et la pertinence (résultat B.3.4) de l'apprentissage et de la formation (SPI de 75 pour chacun, contre une moyenne internationale de 65 pour chacun, comme le montre la figure 4).

Cependant, les avantages de l'innovation dans ce domaine doivent encore atteindre une masse critique de bénéficiaires dans le système d'EFP, comme le suggèrent les résultats par ailleurs plus faibles concernant la qualité de l'apprentissage au Maroc qui ont été discutés dans les sections précédentes. L'innovation en matière de soutien à la participation réussie et à l'obtention du diplôme par les apprenants, par exemple par la prévention de l'abandon scolaire et par d'autres formes de soutien (résultat B.3.2) est nettement inférieure à la performance en matière de réalisation des autres résultats couverts par le terme "innovation".

## 2.2.4 Domaine C. Organisation du système.

Dans le domaine C (organisation du système), le cadre de suivi intègre les deux dernières dimensions présentées à la section 2.1 - pilotage/gestion et ressources, dans lesquelles le processus de Turin suit un total de huit résultats du système. Ces résultats comprennent la disponibilité et l'utilisation de données pour une prise de décision éclairée, l'implication des parties prenantes dans la politique de l'EFP, la gestion des prestataires et les ressources, l'assurance qualité et la responsabilité, l'internationalisation des prestataires de l'EFP, ainsi que la disponibilité et l'utilisation des ressources humaines et financières dans l'EFP. Les résultats inclus dans le domaine C sont définis comme suit :

**TABLEAU 5. RÉSULTATS DES POLITIQUES ET DU SYSTÈME INCLUS DANS LE DOMAINE DE SUIVI C) : ORGANISATION DU SYSTÈME**

Code	Résultat	Description
C.1.1	<b>Disponibilité et utilisation des données</b>	Ce résultat fait référence à la disponibilité de données administratives et de grosses données telles que couvertes par le niveau 1 du cadre de suivi, à la participation à des évaluations internationales à grande échelle, ainsi qu'à la capacité technique de générer/gérer des données probantes pour soutenir le suivi et l'amélioration.
C.1.2	<b>Gouvernance participative</b>	Ce résultat mesure le degré d'implication du secteur privé et d'autres parties prenantes externes dans les consultations et les décisions concernant les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre de l'EFP initial et continu.
C.1.3	<b>Responsabilité publique et assurance qualité fiable</b>	Ce résultat évalue la mesure dans laquelle des mécanismes d'assurance de la qualité (QA) fiables et dignes de confiance et des dispositions en matière de responsabilité sont en place pour les apprenants, les enseignants et les prestataires, ainsi que la mesure dans laquelle les résultats du QA sont accessibles au public.
C.1.4	<b>Capacité professionnelle du personnel occupant des postes de direction</b>	Ce résultat permet de suivre la disponibilité et la capacité professionnelle du personnel qualifié dans les rôles de direction et dans d'autres rôles administratifs clés au niveau du prestataire.
C.1.5	<b>Internationalisation</b>	Ce résultat permet de contrôler le degré d'internationalisation de l'EFP initial et continu, notamment l'internationalisation des dispositifs d'assurance qualité, du contenu des programmes d'études et des qualifications (c'est-à-dire la reconnaissance des diplômes internationaux, l'activité des organismes de certification au-delà de leur pays d'origine, etc.)
C.2.1	<b>Affectation et utilisation adéquates des ressources financières</b>	Ce résultat reflète l'adéquation des ressources financières investies dans l'EFP initial et continu en termes de niveau d'investissement et d'allocation, ainsi que le degré de diversification du financement entre les sources publiques et privées.
C.2.2	<b>Affectation et utilisation adéquates des ressources humaines</b>	Ce résultat reflète l'efficacité de la gestion des ressources humaines en termes de disponibilité des enseignants et des formateurs, ainsi que l'adéquation de leur déploiement et de la gestion de leur carrière.
C.2.3	<b>Base matérielle adéquate</b>	Ce résultat indique dans quelle mesure la base matérielle pour l'apprentissage et la formation est adéquate, y compris le matériel d'apprentissage et de formation qui soutient et promeut un enseignement, une formation et un apprentissage efficaces.

Parmi les résultats inclus dans ce domaine d'observation des performances, la gouvernance (C.1.2) ressort une fois de plus comme un domaine de fonctionnement du système que les participants à l'EFP décrivent comme très performant en raison de l'implication et de la participation, par exemple dans la politique de formation professionnelle et dans le développement d'approches de l'apprentissage fondées sur les compétences<sup>15</sup>. D'une certaine manière, il s'agit d'un résultat exceptionnel en comparaison internationale, car le score SPI moyen des autres pays pour ce résultat ne dépasse pas 75. Nombre d'entre eux font état de défis importants dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'implication des employeurs dans le pilotage et la gestion de leurs systèmes EFP.

Le grand public et autres parties prenantes semblent en revanche un peu moins impliqués et conscients de ce que l'EFP initial et continu apportent aux apprenants et de la manière dont elles le font, en partie à cause des limites des politiques et pratiques d'assurance qualité au Maroc, et en partie

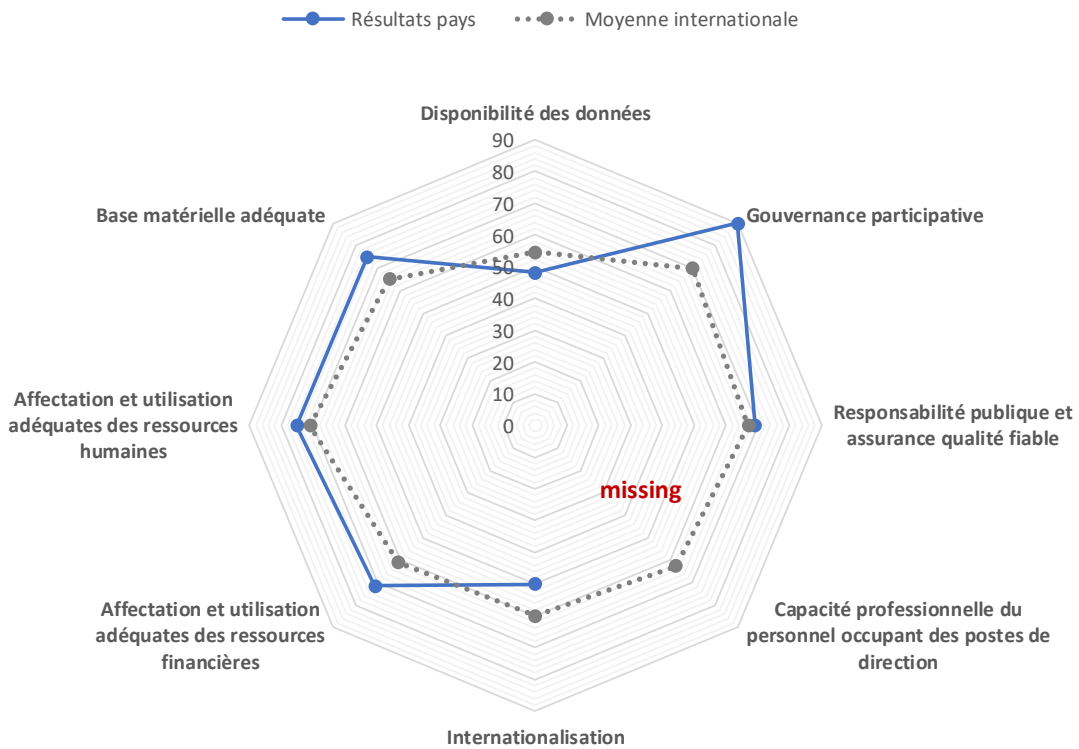
<sup>15</sup> Maroc 2023 Questionnaire national d'auto-évaluation du Processus de Turin.



parce que les résultats de l'assurance qualité concernant les performances des étudiants et des prestataires sont rarement (voire pas du tout) rendus publics.<sup>16</sup> Le score de performance du Maroc dans ce domaine (Résultat C.1.3) est de 54. Avec un SPI moyen de 59, les autres pays de l'échantillon du processus de Turin ne font pas beaucoup mieux dans ce domaine.

Les expériences des pairs dans d'autres pays sont une source importante d'apprentissage et de développement pour les praticiens de l'éducation et de la formation, de l'assurance qualité et de tout autre domaine. L'exposition à des possibilités d'apprentissage entre pairs peut motiver l'amélioration et sensibiliser à la valeur et à l'utilisation de ses propres connaissances et expériences professionnelles. L'internationalisation des prestataires et de l'enseignement au Maroc ne figure cependant pas parmi les points forts du système d'EFPP (Résultat C.1.5) et l'échange et l'interaction avec des pairs et d'autres organisations à l'étranger sont relativement faibles (SPI de 50). Une plus grande exposition internationale au sein du système éducatif pourrait améliorer cette situation.

**FIGURE 5. GOUVERNANCE, PARTICIPATION, RESPONSABILITE ET RESSOURCES - INDICE DE PERFORMANCE DU SYSTEME, MAROC ET MOYENNE INTERNATIONALE (2023)**



(Plage d'indices théorique : performance min/faible=0, performance max/haute=100)

Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

En ce qui concerne la suffisance des ressources financières investies dans l'EFPP et la bonne gestion des ressources humaines fournies au système (résultats C.2.1 - C.2.3), le Maroc obtient de bons résultats. Comme indiqué à la section 2.1, la dotation en ressources de l'EFPP est considérée comme

<sup>16</sup> Source : base de données ETF KIESE et base de données des Indicateurs du Développement Mondial – Banque Mondiale

la plus performante de toutes les dimensions visées par le processus de Turin en 2023, la fourniture d'une base matérielle et de ressources financières adéquates étant particulièrement élevée en comparaison internationale.

Cette dernière constatation mérite un examen plus approfondi. Il peut y avoir des divergences de perception et d'expérience quant à l'adéquation des ressources aux différents niveaux de gouvernance du système, ce qui peut fausser les données sur la disponibilité ou le manque de ressources dans l'EFP en fonction de l'endroit et de la personne auprès de laquelle les données ont été collectées. Par exemple, les données désagrégées qui sous-tendent les résultats globaux des performances suggèrent que les prestataires défavorisés sont plus susceptibles d'être confrontés à des pénuries de ressources et de matériel que les prestataires plus aisés et que ces pénuries ont un impact sur leur capacité à répondre aux attentes.<sup>17</sup>

## 2.3 Comment les politiques et les processus ont-ils bénéficié à des groupes spécifiques d'apprenants ?

Dans ce cycle, le suivi du processus de Turin examine non seulement les résultats des politiques et des systèmes nationaux de l'EFP en général, mais aussi la mesure dans laquelle ils répondent aux besoins et aux attentes actuels et futurs des apprenants tout au long de la vie. Le cadre de suivi permet de déterminer dans quelle mesure les résultats du système sont distribués équitablement à ces apprenants en fonction de leur âge et de leur sexe, ainsi que de caractéristiques pouvant être influencées par la politique, telles que le désavantage socio-économique, la situation sur le marché du travail, le statut migratoire et l'environnement/la filière d'apprentissage.

Les sections suivantes donnent un aperçu des performances des sous-systèmes de l'EFP initial et continu au Maroc dans une sélection clé de dimensions de suivi vis-à-vis d'une sélection clé de groupes d'apprenants : les apprenantes femmes (section 2.3.1), les apprenants défavorisés (section 2.3.2), les populations en situation de chômage de longue durée, économiquement inactives et ayant un faible niveau d'éducation (section 2.3.3), ainsi que selon leur pays d'origine (section 2.3.4).

### 2.3.1 Apprenantes femmes

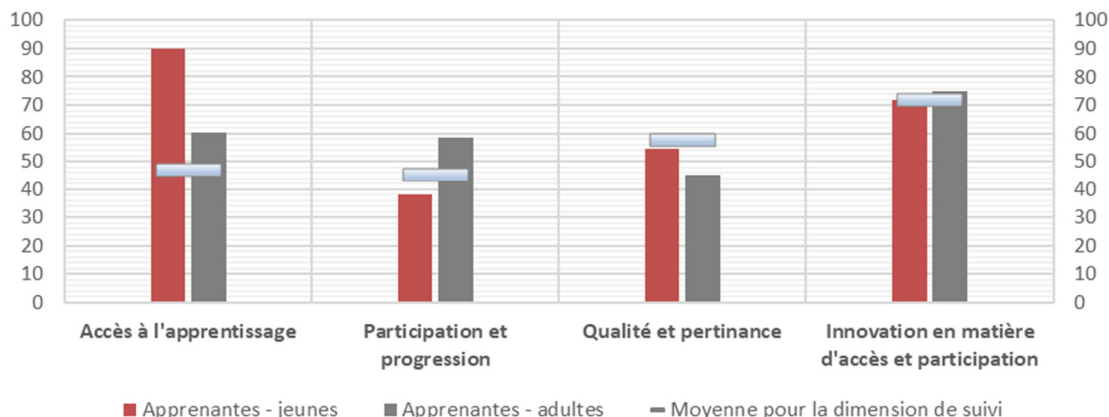
Cette section décrit les résultats des performances du système EFP en matière d'accès, de participation, de qualité et de pertinence, et d'innovation au profit des apprenantes femmes EFP au Maroc, jeunes et adultes.

L'inscription à l'EFP au Maroc favorise largement les jeunes femmes par rapport aux femmes adultes (Domaine A.1 - Accès). Cela pourrait être le résultat d'une propension plus faible des femmes adultes à devenir apprenantes en raison de leur situation familiale ou professionnelle, et c'est aussi la conséquence d'un sous-système de l'EFP initial plus performant dans cette dimension du suivi. L'EFP initial est très sélectif, mais les futurs participants masculins et féminins sont traités de la même manière, selon les réponses qualitatives. Toutefois, les jeunes femmes tendent à apparaître comme le groupe le plus performant dans ces processus de sélection que les jeunes hommes.

---

<sup>17</sup> Source : base de données ETF KIESE et base de données des Indicateurs du Développement Mondial – Banque Mondiale

**FIGURE 6. PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SOUTIEN AUX APPRENANTES FEMMES DANS DES DIMENSIONS DE SUIVI SÉLECTIONNÉES, MAROC (2023)**



(Plage d'indices théorique : performance min/faible=0, performance max/haute=100)

Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

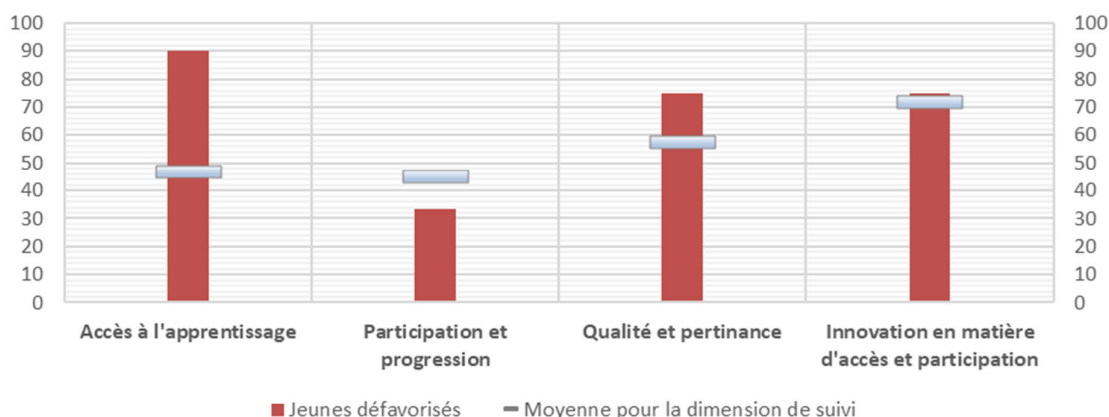
Une fois inscrites, les apprenantes adultes au Maroc sont plus susceptibles de participer et d'obtenir un diplôme avec succès que leurs pairs plus jeunes, quel que soit le sexe de ces derniers (Domaine A.2 - Participation). Cependant, la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation qu'elles reçoivent tendent à être considérablement inférieures en comparaison, principalement en raison de leur plus faible employabilité. En ce qui concerne le taux d'alphabétisation, les femmes continuent d'être moins performantes, avec un taux d'alphabétisation de 60 % contre 82 % pour les hommes, ce qui témoigne également des limites qualitatives des efforts déployés pour relever le défi de l'analphabétisme des adultes. La situation est tout à fait inverse pour les jeunes apprenantes et diplômées. Les résultats du suivi présentés dans la figure 6 suggèrent qu'elles parviennent à récolter les fruits de leur éducation et de leur formation avec plus de succès que leurs pairs adultes du même sexe, mais pas tout à fait autant que les hommes.

Contrairement au fonctionnement courant du système EFP, où certains segments de la population féminine apprenante sont favorisés par rapport à d'autres en ce qui concerne l'accès, la participation et la qualité/pertinence, la capacité de l'EFP au Maroc à innover dans certaines de ces dimensions (accès et participation) ne présente pas de biais liés au genre ou à l'âge. Au contraire, l'innovation dans ces deux dimensions profite de la même manière aux jeunes et aux apprenants adultes, quel que soit leur sexe. Cela peut suggérer certaines difficultés dans l'extension à l'ensemble du système de pratiques et de solutions politiques innovantes, par ailleurs prometteuses et efficaces.

### 2.3.2 Apprenants défavorisés

Cette section décrit dans quelle mesure le système l'EFP répond aux besoins des jeunes défavorisés sur le plan socio-économique en termes d'accès, de participation et de pertinence de la qualité des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie par le biais de l'EFP. Elle examine également si les efforts visant à promouvoir l'innovation en matière d'accès et de participation à l'EFP profitent à ce groupe spécifique d'apprenants au Maroc.

**FIGURE 7. PERFORMANCE DU SYSTEME DE SOUTIEN AUX JEUNES SOCIO-ECONOMIQUEMENT DEFAVORISES DANS DES DIMENSIONS DE SUIVI SELECTIONNEES, MAROC (2023)**



(Plage d'indices théorique : performance min/faible=0, performance max/haute=100)

Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

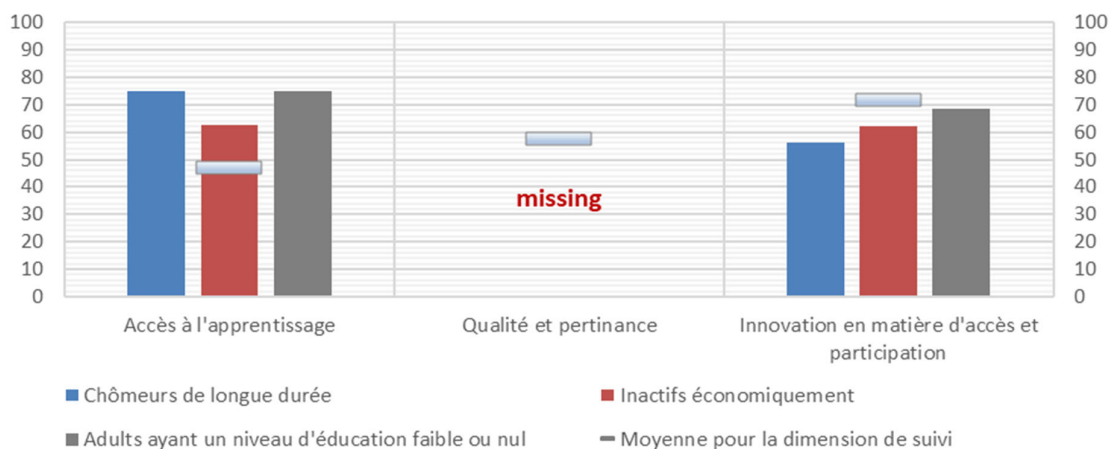
Les résultats du suivi pour ce groupe d'apprenants montrent qu'il n'y a pas d'écart significatif entre les performances du système EFP et les performances moyennes du système pour tous les apprenants en ce qui concerne l'innovation dans l'accès et la participation à l'apprentissage. En fait, qu'elles soient intentionnelles ou pas, les politiques et les pratiques en matière d'accès à l'apprentissage semblent favoriser davantage les jeunes défavorisés que les apprenants moyens. Cependant, une fois inscrit, ce groupe de participants à l'EFP est beaucoup plus susceptible de rencontrer des difficultés dans sa participation à l'apprentissage et dans sa progression vers les étapes suivantes de l'apprentissage. Les apprenants qui parviennent malgré tout à relever les défis peuvent compter sur une éducation et une formation d'une qualité et d'une pertinence supérieures à la moyenne.

### 2.3.3 Les populations en situation de chômage de longue durée, économiquement inactives et au faible niveau d'éducation

La section 2.3.3 présente les résultats concernant les performances des systèmes EFP du point de vue de trois groupes d'adultes stratégiquement importants : les chômeurs de longue durée, les adultes économiquement inactifs et les personnes ayant un niveau d'éducation faible ou nul. La sélection des dimensions de suivi est plus restreinte que celle discutée dans les sections précédentes, en partie parce que certaines de ces dimensions ne sont pas applicables, et en partie à cause des données manquantes pour le Maroc.

Dans son questionnaire d'auto-évaluation, le Maroc signale l'existence de programmes spécifiques pour chacun de ces groupes. Là où ils existent, les données sur les performances du système recueillies par le processus de Turin indiquent que ces programmes sont efficaces. Le score global de performance en faveur de ces groupes dans la dimension de l'accès à l'apprentissage est considérablement plus élevé que celui en faveur de l'ensemble de la population d'apprenants.

**FIGURE 8. PERFORMANCE DES SYSTEMES DE SOUTIEN AUX ADULTES  
CHOMEURS DE LONGUE DUREE, ECONOMIQUEMENT INACTIFS ET AYANT UN  
FAIBLE NIVEAU D'INSTRUCTION, MAROC (2023)**



(Plage d'indices théorique : performance min/faible=0, performance max/haute=100)

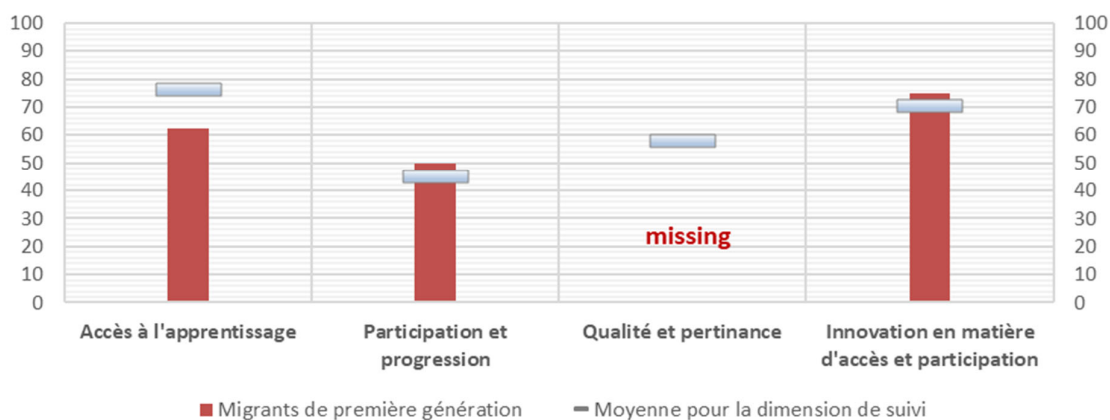
Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

Il en va de même pour la mesure dans laquelle l'innovation en matière d'accès, de participation et d'obtention de diplômes dans l'EFP profite à ces apprenants : les performances du système à cet égard sont comparables à celles de l'ensemble des apprenants, mais elles sont légèrement plus favorables aux personnes ayant un niveau d'éducation faible ou nul qu'à celles qui sont des chômeurs de longue durée ou économiquement inactives. Cela reflète probablement la plus grande priorité accordée aux mesures visant à accroître les compétences et les qualifications des personnes peu instruites, et en particulier de celles qui n'ont pas suivi d'études, ainsi qu'à réactiver celles qui ont « abandonné » le marché du travail.

### 2.3.4 Apprenants par pays d'origine

La dernière section, consacrée aux résultats du suivi, examine les performances dans les domaines de l'accès, de la participation, de la qualité et de la pertinence, ainsi que de l'innovation au Maroc pour les apprenants qui sont des migrants de première génération.

**FIGURE 9. PERFORMANCE DU SYSTÈME À L'APPUI DES MIGRANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION DANS CERTAINES DIMENSIONS DE SUIVI, MAROC (2023)**



(Plage d'indices théorique : performance min/faible=0, performance max/haute=100)

Source : Base de données du suivi du Processus de Turin.

La situation de la population migrante dans le contexte du processus éducatif reflète les efforts déployés pour fournir et améliorer l'accès au système de qualification. Alors que le score pour l'accès de la population migrante est inférieur au niveau national, les scores pour la participation, la qualité et la pertinence et l'innovation sont équivalents, voire meilleurs, et reflètent les objectifs politiques et de développement visant à améliorer la situation de ce groupe cible spécifique.

## 3. SOURCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 3.1 Liens vers des informations et des données de base

Les indices de performance du système présentés dans ce rapport ont été calculés sur la base d'une sélection d'indicateurs quantitatifs internationaux pour le Maroc et des réponses qualitatives des parties prenantes lorsque de tels indicateurs manquaient.

L'ensemble des indicateurs quantitatifs collectés pour le Maroc pour ce cycle de suivi 2023 est disponible ici : [https://docs.google.com/spreadsheets/d/1wpHauuYC\\_rN\\_rFjnnf\\_vxZsENR\\_RQ8FN/edit?usp=sharing&ouid=110154518834912853011&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1wpHauuYC_rN_rFjnnf_vxZsENR_RQ8FN/edit?usp=sharing&ouid=110154518834912853011&rtpof=true&sd=true)

L'ensemble des réponses qualitatives au questionnaire spécifique au Maroc est disponible ici : [https://drive.google.com/file/d/1wsbyZbMMXrnhLqQsP6Tz5Kn6O06fJsk\\_/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1wsbyZbMMXrnhLqQsP6Tz5Kn6O06fJsk_/view?usp=sharing)

Une description complète du cadre de suivi qui a guidé le processus de suivi est disponible ici : <sup>18</sup><https://drive.google.com/file/d/1FNwIKtlhp4y-Hx02AiFtwJLM8ubQQ7PK/view?usp=sharing>

<sup>18</sup> Publication du rapport prévue après l'achèvement de la surveillance pour tous les pays participants, en janvier 2024.

Des informations générales sur le processus de Turin, ainsi que les rapports et les données des autres pays participants, sont disponibles ici : <https://www.etf.europa.eu/en/what-we-do/torino-process-policy-analysis-and-progress-monitoring><sup>19</sup>

## 3.2 Définitions, clarifications terminologiques, limites méthodologiques

### 3.2.1 Définitions et clarifications terminologiques

Cette section présente une vue d'ensemble et une définition des termes clés du cadre de suivi du processus de Turin.

- **Jeunes** : Population ayant l'âge officiel d'entrée et de participation aux programmes VET initiaux.
- **Adultes** : Population en âge de travailler (15 ans et plus) non inscrite dans un programme VET initial.
- **Jeunes défavorisés** : Il s'agit d'un désavantage socio-économique qui concerne les jeunes ayant accès à des ressources financières, sociales, culturelles et humaines inférieures à la moyenne.
- **Chômeurs de longue durée** : Le chômage de longue durée correspond au nombre de personnes sans emploi qui recherchent activement un emploi depuis au moins un an.
- **Populations inactives** : Adultes en âge de travailler qui ne font pas partie de la population active, c'est-à-dire qui n'ont pas d'emploi et ne sont pas enregistrés en tant que chômeurs (c'est-à-dire à la recherche d'un emploi).
- **L'apprentissage tout au long de la vie** : toute activité d'apprentissage entreprise au cours de la vie, afin d'améliorer les connaissances, les aptitudes/compétences et/ou les qualifications pour des raisons personnelles, sociales et/ou professionnelles.
- **Performance du système** : décrit la mesure dans laquelle le système d' EFP respecte une sélection ciblée d'obligations (engagements) nationales et internationales à l'égard des apprenants et d'autres parties prenantes pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie (éducation et formation tout au long de la vie).
- **EFP initial** : Education et formation professionnelle dispensés dans le cadre du système formel d'éducation initial avant l'entrée dans la vie active.
- **EFP continu** : Enseignement et formation professionnels formels ou non formels dispensés après l'EFP initiale et généralement après le début de la vie active.
- **Éducation des adultes** : L'éducation ou la formation des adultes peut se référer à toute activité d'apprentissage formelle, non formelle ou informelle, à la fois générale et professionnelle, entreprise par des adultes après avoir quitté l'éducation et la formation initiales.

### 3.2.2 Limites méthodologiques

Les indices de performance des systèmes élaborés dans le cadre du processus de Turin reposent sur un cadre méthodologique assez diversifié. Ce cadre s'appuie sur divers principes et fondements théoriques pour garantir que la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des indices sont plausibles en termes de fondements théoriques, de reproductibilité technique et d'adéquation statistique. L'objectif premier de ces indices est d'offrir des informations susceptibles de guider le suivi des pays et d'éclairer la planification de leurs politiques, plutôt que de promouvoir leur classement comparatif.

---

<sup>19</sup> Les rapports et données de suivi du processus de Turin seront publiés progressivement au cours de la période mars-mai 2023 dans l'ordre dans lequel les pays soumettent leurs preuves et les rapports sont en train d'être finalisés avec eux.

Bien que diverses options aient été possibles au cours des différentes phases de la construction des indices, les choix finaux représentent une série de décisions jugées adéquates et appropriées pour promouvoir la fiabilité et éviter les biais, tout en étant pleinement conscient que, par leur nature, de tels indices doivent être affinés en permanence. Par conséquent, l'élaboration et le calcul des indices de performance resteront un processus continu afin de tenir compte des limitations suivantes :

1. Affinement des agrégations et de l'analyse : la version actuelle des indices représente un sous-ensemble des systèmes nationaux analysés. Si ceux-ci sont suffisants pour formuler les premières conclusions, les futures analyses transnationales incluront un plus grand nombre de pays avec d'autres (dés)agrégations possibles, par exemple au niveau régional ou du développement, ce qui pourrait également affecter les formules utilisées dans le calcul des indices ainsi que leurs valeurs. Le cadre méthodologique du suivi du processus de Turin permet de telles extensions et améliorations sans compromettre la validité des résultats déjà publiés.

2. Choix des éléments de preuve : alors que l'objectif de cet exercice est de suivre de manière égale les différents domaines d'intérêt, leurs dimensions et les résultats connexes, les différents pays peuvent s'appuyer sur une combinaison différente, spécifique au pays, d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs à partir d'une liste prédéfinie pour tous les pays, comme le montrent les mesures de l'ICI et du BPI décrites à la section 1.2. Cela s'applique également à la dernière année disponible (de référence) pour les indicateurs quantitatifs, qui peut varier selon les indicateurs et les pays dans une limite de cinq ans.